

Prix et conditions de CFF Cargo SA

Valables dès **01. 2016**

Contenu

1.	Généralités	2
2.	Prix et conditions relatifs aux prestations de transport	2
3.	Prix et conditions relatifs à l'utilisation des wagons	9
4.	Prix et conditions relatifs aux prestations supplémentaires Suisse	11

1. Généralités

Le présent document contient les prix et conditions de CFF Cargo relatifs aux prestations de transport et aux prestations supplémentaires ainsi qu'à l'utilisation des wagons. Les prix et conditions contenus dans le présent catalogue des prix sont valables dès le 1^{er} janvier 2016. Tous les prix s'entendent sans la taxe sur la valeur ajoutée.

2. Prix et conditions relatifs aux prestations de transport

Les prix et conditions relatifs aux prestations de transport sous le chiffre 2 ne s'appliquent pas:

- aux trains complets,
- au trafic combiné,
- aux transports exceptionnels, c'est-à-dire aux envois dont le transport nécessite des mesures particulières,
- aux envois de marchandises dangereuses selon la liste des marchandises du Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses (RID),
- aux transports internationaux effectués par CFF Cargo et ses filiales,
- aux transports internationaux effectués selon le modèle du transporteur subséquent lorsque ces transports sont régis par des tarifs d'union correspondants.

Sur demande, notre service de vente vous communique volontiers les prix relatifs à ces prestations.

2.1 Prix pour le transport de wagons chargés (voir liste de prix 1)

Commentaires

Les prestations suivantes sont comprises dans le prix du transport:

en cas de fourniture du wagon par CFF Cargo:

- mise à disposition d'un wagon vide
- prise en charge d'un wagon chargé
- transport ferroviaire
- location du wagon pour la durée du transport
- information du client (CIS Online)
- mise à disposition d'un wagon chargé (une fois, sans formation)
- prise en charge d'un wagon vide

en cas de fourniture du wagon par d'autres détenteurs:

- prise en charge d'un wagon
- transport ferroviaire
- information du client (CIS Online)
- mise à disposition d'un wagon

Bases tarifaires

Le calcul du prix se fonde sur les composantes suivantes:

- le poids réel de l'envoi, voire le poids de facturation minimal en vigueur pour les wagons*
- le régime d'acheminement
- la distance de taxation entre la gare de départ et celle de destination
- le nombre d'essieux du wagon

* En cas de mise à disposition des wagons par CFF Cargo, ce sont les valeurs du wagon commandé qui s'appliquent.

Poids de facturation minimal

CFF Cargo applique les poids de facturation minimaux suivants:

- ➔ Wagons à 2 essieux 10 tonnes
- ➔ Wagons à plus de 2 essieux 15 tonnes

Poids limite

Si le prix correspondant au poids de facturation minimal est plus avantageux dans la tranche de poids supérieure, ce prix sera utilisé comme base de facturation.

Prix arrondis

Le prix correspondant est multiplié par le poids soumis à tarification arrondi à 100 kg.

Prix minimal par wagon

En plus du prix en fonction du poids, la liste de prix 1 contient un prix minimum pour les wagons de 2 essieux et plus.

Facteurs

Pour le transport de wagons chargés, CFF Cargo multiplie les prix des listes générales de prix par les facteurs suivants:

- ➔ 0.85 pour les transports de wagons chargés mis à disposition par le client,

Envois dont le transport nécessite plusieurs wagons en raison de leurs dimensions et caractéristiques.

Pour le calcul du prix, le poids total de l'envoi est réparti, dans des proportions égales, entre les wagons utilisés. Pour le calcul du poids de service, c'est le poids effectif par wagon qui s'applique.

Frais, mentions relatives au paiement

CFF Cargo accepte en principe les règles et codes internationaux courants relatifs à la répartition des frais entre l'expéditeur et le destinataire, tels qu'ils sont définis dans les CGT-CIM et le Guide lettre de voiture (GLV-CIM).

CFF Cargo accepte la mention relative au paiement «EXW» ou «port dû» dans la lettre de voiture ou la lettre wagon seulement lorsque cela a été convenu dans l'accord client. Lorsque la mention relative au paiement manque dans la case 20 de la lettre de voiture CIM ou de la lettre wagon CUV, CFF Cargo facture tous les frais à l'expéditeur, conformément à l'option «DDP/Franco de tous frais». Lorsque la mention relative au tarif ou à l'accord client manque dans la case 14 de la lettre de voiture CIM ou de la lettre wagon CUV, CFF Cargo facture le tarif brut selon les «Prix et conditions de CFF Cargo SA» contenus dans le présent document.

Liste de prix 1: Prix pour le transport de wagons chargés de 1 à 400 km

Jusqu'à km	Prix unitaires par tonne en CHF				01.01.2016 au 31.12.2016
	10 t	15 t	20 t	25 t	Wagons à 2 essieux
	15 t	22,5 t	30 t	37,5 t	Wagons > à 2 essieux
20	27.4	22.8	21.7	20.5	20
30	31.1	25.9	24.6	23.3	30
40	34.7	28.9	27.5	26.0	40
50	38.2	31.8	30.2	28.6	50
60	41.8	34.8	33.1	31.3	60
70	45.4	37.8	35.9	34.0	70
80	49.1	40.9	38.9	36.8	80
90	52.6	43.8	41.6	39.4	90
100	56.2	46.8	44.5	42.1	100
110	59.8	49.8	47.3	44.8	110
120	63.2	52.7	50.1	47.4	120
130	67.0	55.8	53.0	50.2	130
140	70.6	58.8	55.9	52.9	140
150	74.2	61.8	58.7	55.6	150
160	77.6	64.7	61.5	58.2	160
170	81.2	67.7	64.3	60.9	170
180	85.0	70.8	67.3	63.7	180
190	88.6	73.8	70.1	66.4	190
200	92.2	76.8	73.0	69.1	200
210	95.6	79.7	75.7	71.7	210
220	99.2	82.7	78.6	74.4	220
230	103.0	85.8	81.5	77.2	230
240	106.6	88.8	84.4	79.9	240
250	110.0	91.7	87.1	82.5	250
260	113.6	94.7	90.0	85.2	260
270	117.2	97.7	92.8	87.9	270
280	121.0	100.8	95.8	90.7	280
290	124.4	103.7	98.5	93.3	290
300	128.0	106.7	101.4	96.0	300
310	131.6	109.7	104.2	98.7	310
320	135.1	112.6	107.0	101.3	320
330	139.0	115.8	110.0	104.2	330
340	142.4	118.7	112.8	106.8	340
350	146.0	121.7	115.6	109.5	350
360	149.5	124.6	118.4	112.1	360
370	153.1	127.6	121.2	114.8	370
380	156.8	130.7	124.2	117.6	380
390	160.4	133.7	127.0	120.3	390
400	164.0	136.7	129.9	123.0	400
Prix Minimum	Wagons à 2 essieux				481
Prix Minimum	Wagons > à 2 essieux				602

Wagons 2 essieux	10 to / 15 to	15 to / 20 to	20 to / 25 to
Poids limite	12'501 Kg	19'001	23'601 Kg

Wagons > à 2 essieux	15 to / 22,5 to	22,5 to / 30 to	30 to / 37,5 to
Poids limite	18'701 Kg	28'501 Kg	35'401 Kg

Liste de prix 1: Prix pour le transport de wagons chargés de 401 à 600 km

Jusqu'à km	Prix unitaires par tonne en CHF				01.01.2016 au 31.12.2016
	10 t	15 t	20 t	25 t	Wagons à 2 essieux
	15 t	22,5 t	30 t	37,5 t	Wagons > à 2 essieux
410	167.5	139.6	132.6	125.6	410
420	171.1	142.6	135.5	128.3	420
430	174.8	145.7	138.4	131.1	430
440	178.4	148.7	141.3	133.8	440
450	181.9	151.6	144.0	136.4	450
460	185.5	154.6	146.9	139.1	460
470	189.1	157.6	149.7	141.8	470
480	192.8	160.7	152.7	144.6	480
490	196.3	163.6	155.4	147.2	490
500	199.9	166.6	158.3	149.9	500
510	203.5	169.6	161.1	152.6	510
520	207.0	172.5	163.9	155.3	520
530	210.8	175.7	166.9	158.1	530
540	214.3	178.6	169.7	160.7	540
550	217.9	181.6	172.5	163.4	550
560	221.4	184.5	175.3	166.1	560
570	225.0	187.5	178.1	168.8	570
580	228.7	190.6	181.1	171.5	580
590	232.3	193.6	183.9	174.2	590
600	235.9	196.6	186.8	176.9	600
Prix Minimum	Wagons à 2 essieux				481
Prix Minimum	Wagons > à 2 essieux				602

Wagons 2 essieux	10 to / 15 to	15 to / 20 to	20 to / 25 to
Poids limite	12'501 Kg	19'001	23'601 Kg

Wagons > à 2 essieu	15 to / 22.5 to	22.5 to / 30 to	30 to / 37.5 to
Poids limite	18'701 Kg	28'501 Kg	35'401 Kg

2.2 Prix pour le transport de wagons vides d'autres détenteurs (voir liste de prix 2)

Commentaires

Les prix pour le transport de wagons vides diffèrent selon que CFF Cargo transporte ces wagons comme moyen de transport ou comme marchandise.

Généralement, CFF Cargo transporte les wagons vides d'autres détenteurs comme moyen de transport (c'est-à-dire en vue du prochain chargement). Dans ce cas, ce sont les prix de transport par wagon de la liste de prix 2 qui s'appliquent. CFF Cargo accepte comme wagons vides ceux dont les résidus de chargement sont inférieurs à 15% de leur tare.

En trafic intérieur suisse, les codes NHM suivants doivent être inscrits dans la lettre wagon CUV, selon la nature du transport concerné:

- 9921.00 wagons ferroviaires comme moyen de transport à 2 essieux, vides
- 9921.10 allant en révision ou en revenant
- 9921.20 allant en réparation ou en revenant (sans plus-value douanière)
- 9921.30 allant au nettoyage ou en revenant
- 9921.40 acheminés avant ou après une location (affrètement)

- 9922.00 wagons ferroviaires comme moyen de transport à plus de 2 essieux, vides
- 9922.10 allant en révision ou en revenant
- 9922.20 allant en réparation ou en revenant (sans plus-value douanière)
- 9922.30 allant au nettoyage ou en revenant
- 9922.40 acheminés avant ou après une location (affrètement)

Remarque concernant le trafic UE – Suisse:

En trafic UE – Suisse (frontière douanière), d'autres codes NHM sont applicables aux transports à vide en relation avec une révision, une réparation, un nettoyage ou une location. En trafic UE – Suisse, ces transports sont acheminés comme marchandise avec le code NHM 8606.00 (véhicules ferroviaires roulant sur leurs propres roues) et avec une lettre de voiture CIM (voir ci-dessous).

En trafic UE – Suisse, un wagon transporté à vide est toujours considéré comme marchandise, lorsqu'il est lui-même acheminé comme bien. Exemples:

- Nouveau wagon ou wagon transformé sortant de l'usine,
- Wagon destiné à la vente,
- Wagon destiné à la mise à la ferraille,
- Acheminements UE – Suisse en rapport avec une révision, une réparation, un nettoyage ou une location (voir ci-dessus).

Ces wagons doivent également être déclarés avec le code NHM 8606.00 et acheminés avec une lettre de voiture CIM. CFF Cargo décompte ces transports à vide sur la base de la tare du wagon, selon la liste de prix 1.

Liste de prix 2: Prix pour le transport de wagons vides d'autres détenteurs (CHF)

jusqu'à km	Wagons à 2 essieux		Wagons à plus de 2 essieux		01.01.2016 au 31.12.2016
	NHM	9921.00 à 9921.40	NHM	9922.00 à 9922.40	
20		272		315	20
30		272		315	30
40		272		315	40
50		272		315	50
60		272		315	60
70		272		315	70
80		272		315	80
90		272		315	90
100		272		315	100
110		272		315	110
120		272		315	120
130		272		315	130
140		272		315	140
150		272		315	150
160		277		326	160
170		290		341	170
180		301		355	180
190		314		369	190
200		326		384	200
210		338		398	210
220		350		412	220
230		362		426	230
240		374		441	240
250		386		455	250
260		399		470	260
270		411		484	270
280		423		498	280
290		435		512	290
300		447		527	300
310		459		541	310
320		471		556	320
330		483		570	330
340		495		584	340
350		508		598	350
360		520		613	360
370		532		627	370
380		544		641	380
390		556		656	390
400		568		670	400
410		580		684	410
420		592		699	420
430		604		713	430
440		617		727	440
450		629		742	450
460		641		756	460
470		653		770	470
480		665		785	480
490		677		799	490
500		689		813	500
510		701		828	510
520		714		842	520
530		726		856	530
540		738		871	540
550		750		885	550
560		762		899	560
570		774		914	570
580		786		928	580
590		798		942	590
600		810		956	600

2.3 Prix pour le transport d'emballages et d'agrès de chargement usagés

Commentaires

Les prix ci-après s'appliquent aux emballages et agrès de chargement usagés pour lesquels un transport à charge direct avec CFF Cargo précède ou suit. Sont considérés comme emballages et agrès de chargement usagés:

Désignation	Position NHM
Europalettes échangeables non déclarées	
Cadres échangeables non déclarés	
Planches échangeables non déclarées	441520
Box-palettes	
Palettes Chep	
Palettes perdues	
Plots en bois	
Planches de butée	442190
Cales en bois	
Sangles	
Bâches de wagon	392690
Bâches	
Cales métalliques	732690
Petits conteneurs	860900
Cartons	4819xx

Pour un aller simple, le prix par wagon se monte à CHF 480.

3. Prix et conditions relatifs à l'utilisation des wagons

Les prix et conditions sont applicables pour l'utilisation de wagons mis à disposition par CFF Cargo.

CP	Description de la prestation	Unité	Prix en CHF
3.1. Annulation de commande de wagons			
Annulation jusqu'à deux jours ouvrables avant la date de livraison convenue du wagon.			Gratuit
1033	Annulation avant 9h00 le jour ouvrable avant la date de livraison convenue du wagon.	par wagon	100.-
1034	Annulation après 9h00 le jour ouvrable avant la date de livraison convenue du wagon.	par wagon	200.-
1035	Forfait journalier pour utilisation illicite d'un wagon.	wagon/jour	800.-
3.2. Nettoyage et désinfection des wagons			
1080	Elimination des résidus et nettoyage	à l'heure	100.-
1081	Frais d'élimination des déchets	-	selon dépenses
1082	Frais de transport et de manœuvre	-	selon temps effectif
3.3. Nettoyage humide de tout le wagon selon les directives pour la sécurité des denrées fourragères et alimentaires			
1062	Wagons à 2 essieux	par wagon	1'180.-
1063	Wagons à 4 essieux	par wagon	1'740.-

CP	Description de la prestation	Unité	Prix en CHF
3.4. Taxe de stationnement et d'immobilisation*			
<i>Taxe de stationnement et d'immobilisation en cas de dépassement du délai de chargement sans frais pour wagons fournis par CFF Cargo sur voie de gare</i>			
1072	Wagons à 2 essieux	par 24 heures	100.-
1112	Wagons à plus de 2 essieux	par 24 heures	140.-
<i>Taxe d'immobilisation en cas de dépassement du délai d'immobilisation sans frais pour wagons privés sur voie de gare</i>			
1083	Wagons à 2 essieux	par 24 heures	36.-
1097	Wagons à plus de 2 essieux	par 24 heures	50.-
<i>Taxe de stationnement en cas de dépassement du délai de chargement sans frais pour wagons fournis par CFF Cargo sur voie privée</i>			
1113	Wagons à 2 essieux	par 24 heures	64.-
1114	Wagons à plus de 2 essieux	par 24 heures	90.-
1119	Indemnité journalière pour perte de transport: si le wagon n'est pas restitué dans un délai de 30 jours suivant sa remise/mise à disposition, une indemnité journalière pour perte de transport équivalant à la taxe de stationnement multipliée par cinq sera ajoutée à la taxe de stationnement à partir du 31 ^e jour.	par 24 heures	Taux relatif à la taxe de stationnement multiplié par cinq

***Veuillez noter que les taux relatifs à la taxe de stationnement peuvent être adaptés saisonnièrement durant les périodes de pointe. Vous trouverez les taux saisonniers relatifs à la taxe de stationnement pour les wagons fournis par CFF Cargo sur le site Internet de CFF Cargo.**

[CFF Cargo - Taux saisonniers relatifs à la taxe de stationnement pour les wagons](#)

4. Prix et conditions relatifs aux prestations supplémentaires Suisse

Pour les prestations qui n'entrent pas dans le cadre d'un transport effectué par CFF Cargo, le prix sera majoré d'un supplément. Sauf mention contraire (EUR), les prix s'entendent en francs suisses.

4.1. Tarifs horaires pour prestations supplémentaires

CP	Description de la prestation	Unité	Prix en CHF
Les prestations supplémentaires au tarif horaire ne s'appliquent que dans le cadre de transports ferroviaires effectués par CFF Cargo. La durée est décomptée en minutes. La durée minimum facturée est d'un ¼ d'heure.			
1020	Contrôle technique Cargo (CTC)	à l'heure	114.-
1021	Agent de manœuvre	à l'heure	114.-
1022	Conducteur de locomotive de manœuvre	à l'heure	114.-
1023	Locomotive de manœuvre	à l'heure	130.-
1129	Personnel de bureau, déclarant en douane	à l'heure	136.-

4.2. Traitement des envois

CP	Description de la prestation	Unité	Prix en CHF
4.2.1. Envoi exceptionnel			
-	Etablissement d'une offre approximative non contractuelle sans élaboration d'une autorisation de transport (AT).	-	Gratuit
1067	Offre détaillée avec élaboration d'une autorisation de transport (AT)	selon temps effectif	minimum 1500.-
1146	Contrôle technique Cargo (CTC) pour envois exceptionnels	par envoi	114.-
4.2.2. Transports locaux			
1095	Manœuvre locale de wagons, commandés auparavant, au sein d'une gare. Avec ce CP, les transports locaux par l'équipe RCP sont facturés par ordre de prestation supplémentaire sur la base des envois.	par manœuvre	Tarif horaire
4.2.3. Prestations de manœuvre			
1168	Prestation de manœuvre à la gare de départ, intermédiaire, ou de destination (équipe de manœuvre 15 min.)	15 min.	Tarif horaire
1169	Prestation de manœuvre à la gare de départ, intermédiaire, ou de destination (équipe de manœuvre 30 min.)	30 min.	Tarif horaire
1170	Prestation de manœuvre à la gare de départ, intermédiaire, ou de destination (équipe de manœuvre 45 min.)	45 min.	Tarif horaire
1138	Prestation de manœuvre à la gare de départ, intermédiaire, ou de destination (équipe de manœuvre 60 min.)	60 min.	Tarif horaire
1073 / 1120	Livraison et enlèvement sur la voie de raccordement, gare expéditrice ou destinataire	par wagon	150.-
1183	Arrêt exceptionnel d'un train complet dans des gares. Les arrêts exceptionnels ne sont autorisés que lorsqu'ils sont possibles en termes d'exploitation.	par arrêt	160.-
4.2.4. Pesage et tarage			
1011	Premier pesage	par wagon	50.-
1111	Tarage	par wagon	50.-
1012	A partir du 2 ^{ème} pesage avec prestation de manœuvre	par wagon	95.-

4.3. Traitement des marchandises/conteneurs

CP	Description de la prestation	Unité	Prix en CHF
4.3.1. Engins de levage: portique roulant électrique			
1014	Maniement par le personnel CFF	par tonne	6.-
1015	Maniement par les clients	par tonne	4.-
4.3.2. Chariots élévateurs (à fourches) utilisés pour les clients (conducteur inclus) Facturation minimum ¼ d'heure			
1016	1 à 3 tonnes de charge utile	à l'heure	100.-
4.3.3. Grutages de conteneurs ou de CM			
1191	Transbordement TC: grutage dans le trafic international	par conteneur	56.-
1037	Grutage indépendamment d'un transport ferroviaire	par conteneur	112.-
4.3.4. Stockage dans le cadre d'un transport ferroviaire Les GC, CM et SR sont stockés gratuitement le jour de la livraison et le jour suivant à Bâle CT. S'ils sont livrés un vendredi, le stockage est gratuit jusqu'au lundi inclus.			
<i>Jour de livraison au 3^e jour après la livraison (jours 1 à 4)</i>			
1038	par GC 20' et CM jusqu'à 7,45 m	-	16.-
1039	par GC 30' à 45', CM au-delà de 7,45 m et SR	-	32.-
<i>Du 4^e au 28^e jour après la livraison (jours 5 à 29)</i>			
1040	par GC 20' et CM jusqu'à 7,45 m	-	33.-
1041	par GC 30' à 45', CM au-delà de 7,45 m et SR	-	66.-
<i>A partir du 29^e jour après la livraison (à partir du jour 30)</i>			
1127	par GC 20' et CM jusqu'à 7,45 m	-	66.-
1128	par GC 30' à 45', CM au-delà de 7,45 m et SR	-	132.-
<i>Mise à disposition de conteneurs de marchandises dangereuses</i>			
	Mise à disposition le jour d'arrivée	-	Gratuit
1142	Mise à disposition à partir du 1 ^{er} jour après l'arrivée. A l'exportation, la livraison ne peut avoir lieu que le jour de l'expédition.	par conteneur et jour	125.-

CP	Description de la prestation	Unité	Prix en CHF
4.3.5. Pesage			
1137	Par GC/CM/SR chargé(e)/vide	par conteneur	25.-
1049	Des frais de grue supplémentaires sont facturés pour tout pesage demandé ultérieurement.	par GC/CM	81.-
4.3.6. Annulation de réservations de conteneurs (produit «Swiss Split»)			
-	Annulation d'une réservation de conteneurs sans commande de wagon la veille du transport avant 09h00	par conteneur	60.-
-	Annulation d'une réservation de conteneurs sans commande de wagon la veille du transport après 09h00	par conteneur	120.-
4.3.7. Autres prestations et suppléments relatifs aux wagons et conteneurs			
1050	Consommation d'électricité pour le réglage de la température; forfait par 24 heures entamées.	par conteneur et jour	100.-
1051	Calage des conteneurs	par conteneur	25.-
1053	Supplément pour les envois du TC avec dépassement du gabarit de chargement («high cube»)	par conteneur	20.-
1068	Assistance lors du chargement et du déchargement chez le client	selon temps effectif	Tarif horaire
1126	Supplément RID pour les unités de transport intermodales GC/CM/SR	par conteneur	39.-

4.4. Auxiliaires de transport

CP	Description de la prestation	Unité	Prix en CHF
4.4.1. Agrès de chargement			
1002	Bâche de wagon à usage unique Bâche 4,8 × 15 m (blanche) / Bâche 4,8 × 16,7 m (verte)	par bâche	220.-
1167	Corde pour bâche de wagon (seulement avec un transport)	par pièce	30.-
1003	Sangle à usage unique	par sangle	15.-
1006	Filets à usage unique (par rouleau de 300 m)	par rouleau	500.-
1140	Plombs pour wagons bloc de 10 pièces	par bloc	5.-
1141	Plombs pour wagons carton de 1000 pièces	par carton	400.-

CP	Description de la prestation	Unité	Prix en CHF
4.4.2. Engins échangeables (EE) – par EE déclaré			
1007	Palettes EUR	par palette	3.80
1008	Cadre	par cadre	7.00
1009	Couvercle	par couvercle	2.00
1010	Prix par jour de retard Montant minimal par facture CHF 200.–	par jour	0.50

4.5. Statut de l'envoi et irrégularités

CP	Description de la prestation	Unité	Prix en CHF
4.5.1. Empêchement à la livraison			
1104	Frais de manœuvre et autres frais	selon temps effectif	Tarif horaire
1107	Réexpédition d'envois avec lettre de voiture CIM au départ de Chiasso	par wagon	30.-
4.5.2. Dispo-Cargo Dispo-Cargo est une procédure pour laquelle la provenance des marchandises n'est plus indiquée, à la demande du client.			
1090	Un expéditeur et un destinataire	par envoi	30.-
1091	Plusieurs expéditeurs ou destinataires	par lot partiel par wagon	13.- au moins 60.-
1096	Disposition ultérieure de l'expéditeur ou du destinataire. Les éventuelles taxes de stationnement et les prestations de manœuvre supplémentaires seront facturées en fonction du temps effectif.	par envoi	60.-
4.5.3. Autres prestations administratives			
1054	Pour des rectificatifs de facture en raison de données incorrectes fournies par le client.	par facture	60.-
1055	Traitement des données de transport non transmises par CIS-online, CCO ou EDIFACT	par envoi	20.-
1056	Transmission des données d'envoi par courrier/fax après exécution de l'envoi	par transmission	10.-
1099	Procès-verbaux de constatation de l'avarie	¼ d'heure	Tarif horaire

CP	Description de la prestation	Unité	Prix en CHF
1182	Enregistrement du procès-verbal de constatation de l'avarie pour les wagons d'autres détenteurs	selon temps effectif	Tarif horaire

4.6. Autres prestations

CP	Description de la prestation	Unité	Prix en CHF
4.6.1. Irrégularités RID			
1093	Travaux supplémentaires pour cause d'irrégularités RID chez le client.	par wagon	100.-
1094	Apposition d'étiquettes RID/marquage de marchandises dangereuses A la demande du client (matériel inclus).	par wagon	300.-
4.6.2. Prestations spéciales			
1075	Graissage des aiguillages de la voie de raccordement du client	Par aiguillage / par an	300.-
1019	Supplément pour sécurité des denrées fourragères et alimentaires (pour wagons céréale)	par wagon	30.-

4.7. Traitement douanier

CFF Cargo propose en outre des prestations douanières complètes. Notre Service Clientèle est à votre disposition pour des renseignements détaillés sur ces prestations, et sur demande de votre part, nous vous faisons parvenir notre "Liste de prix des prestations douanières".

4.8. Abréviations

Abréviation	Signification
DE	Déclaration d'exportation
CIM	Règles uniformes concernant le contrat de transport international ferroviaire de marchandises. Annexe B de la COTIF (Convention relative aux transports internationaux ferroviaires)
TWCI	Trafic par Wagons Complètes Isolés
GC	Grand conteneur/Conteneur 20', 40'
LTM	Loi fédérale du 19 décembre 2008 sur le transport de marchandises par des entreprises de chemin de fer, de transport à câbles ou de navigation (Loi sur le transport de marchandises, LTM)
TC	Trafic combiné
CP	Code de prestation
RID	Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses
SR	Semi-remorque
EE	Engins échangeables (palettes EUR, cadres, couvercles)
CM	Caisse mobile
CW	Contrôle des wagons

Chemins de fer fédéraux suisses CFF Cargo SA
Service Clientèle
Bahnhofstrasse 12
4600 Olten
Suisse

Téléphone Suisse 0800 707 100
Fax Suisse 0800 707 010
Téléphone Europe 00800 7227 2224
Fax Europe 00800 7222 4329
cargo@sbbcargo.com